

Bulletin du Moulin

JANVIER 2024

100th
Edition

MOT DU MAIRE

Chères habitantes, Chers habitants,

Pour le 100ème, nous vous proposons un journal relooké !

Dans le 1er bulletin édition 1989, le cèdre devant la mairie était planté, alors en écho, à l'occasion de la fête de l'arbre, nous avons également planté un tilleul dans la cour de l'école.

Le second trimestre 2023 a été marqué par plusieurs festivités, et je remercie tous ceux qui participent à cette dynamique.

Mais les derniers mois de l'année ont surtout été marqués par une pluviométrie exceptionnelle qui a généré des dégâts et dommages sur nos voiries. En effet, nous constatons que tous les désordres apparaissent, là où jadis il y avait un fossé, une source, une fontaine, là où le fossé n'est pas entretenu, là où un embâcle crée un obstacle, là où le franchissement est bouché. Alors, je remercie tous ceux qui s'en préoccupent, qui nous le signalent, qui interviennent afin d'éviter l'aggravation des problèmes.

Ces intempéries vont quelques peu modifier nos projets car, avec l'effondrement sur quelques mètres de la route de Sauvagnas, un important budget devra y être consacré. Pour autant, nous allons essayer de maintenir notre programme voirie et envisageons de refaire la route de la Courte cette année.

Nous achèverons notre programme de rénovation du Bourg et les travaux de la rue de l'Eglise débuteront dans ce mois de janvier.

Mais lors de la traditionnelle cérémonie des voeux du 14 janvier, je reviendrai plus en détail sur nos actions 2023 et nos travaux à venir, alors j'espère vous y retrouver.

En attendant, permettez-nous de vous souhaiter tous nos voeux de bonheur, joie et santé en ce début d'année 2024 !



Cécile GENOVESIO et
l'équipe municipale

Sommaire

Page d'accueil..... Pages 1 à 2
 Infos municipales..... Pages 3 à 8
 Infos aggro..... Pages 9 à 12
 La vie au village..... Pages 13 à 19
 Etat Civil..... Page 20

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mercredi

de 13h30 à 17h30

Jeudi

de 9h00 à 12h00

Contact avec Madame le Maire

Le Mercredi

de 16h00 à 18h00

et le Samedi matin

sur rendez-vous

☎ 05 53 95 50 94

✉ mairie-stcaprais@collectivite47.fr

CONSULTEZ LES ACTUALITES OU EVENEMENTS DE LA COMMUNE :



Sur le site Internet : <http://saintcapraisdelerm.fr/>

Page FACEBOOK : Commune Saint Caprais de Lerm

**SAINT CAPRAIS DE LERM
Bulletin d'information n°1**

+++++



LE MOT DU MAIRE.

Ce bulletin se veut le reflet d'une nécessité de communication entre la municipalité et les habitants de Saint Caprais. Nous espérons qu'il contribuera à mieux vous informer de la vie communale, des réalisations et des projets qui j'espère, représenteront l'espoir que vous avez mis en nous. Non figé, ce bulletin évoluera selon les désirs et les besoins qui se feront sentir et je lui souhaite longue vie.

FETE D'OCTOBRE.

Une reunion préparatoire aura lieu le vendredi 12 MAI à 21 H salle de la mairie avec les représentants des associations, de la municipalité, et de toutes les personnes de bonne volonté désireuses de participer et d'apporter leurs idées. Aussi on vous attend nombreux.

GOUDRONNAGES.

Les personnes qui envisagent de faire revêtir leurs allées par l'intermédiaire de la commune sont priées de se faire inscrire à la mairie afin d'établir un programme de travaux.

ENFANTS.

Dans le but de faciliter l'inscription et la garderie des enfants pour l'année scolaire 89-90 les parents sont invités à informer la mairie de leurs intentions.

ORDURES MENAGERES.

Les gens qui ont la facheuse habitude de déposer leurs ordures ménagères en dehors de l'espace prévu sont avisés qu'il sera pris des mesures pour les en dissuader.

Des tournées de ramassage d'objets encombrants et du verre auront lieu prochainement sur la commune, il est conseillé de se faire inscrire à la mairie pour en bénéficier.

PERMANENCE MAIRIE.

Jours et heures d'ouverture : **MERCREDI et VENDREDI**
9 h à 12 h et 14 h à 17 h
Permanence du Maire : le mercredi à partir de 16 H.

CONTRAT DU PAYS.

Une reunion a eu lieu dernièrement à Puymirol concernant l'étude de retenues collinaires sur les cantons de Beauville et Puymirol. Ces lacs auront la vocation de régulariser le cours des Séounes pour éviter leur assèchement en été et permettront l'irrigation des terres cultivables. Les travaux seraient financés à 100% par l'Etat, la Région, le Département. Le Syndicat du Contrat de Pays finançant l'étude.

A ce jour 3 sites ont été retenus:

- Lapeyrotte à Blaymont: 440.000 M3, 2.200.000 F de travaux
- Montplaisir à Blaymont: 434.000 M3, 2.600.000 F de travaux
- Gandaille à Dondas : 1.000.000 M3, 6.000.000 F de travaux

D'autres sites sont à l'étude, dont un concernant la commune de ST CAPRAIS. Il se situe sur le ruisseau " La Bricquette" dans le secteur du lieu-dit " Carpillou."

TRAVAUX ROUTIERS.

Le programme des travaux routiers du Syndicat de voirie a été défini. Il a été retenu pour St Caprais:

En revêtement:

- V.C 2 route de Sauvagnas
- V.C 505 plateau de Couté

En renforcement:

- V.C 505 plateau de Margasteau.

Soit une prévision de dépenses de **110.000 F.**

Hors programme, il a été procédé au remplacement des dalles de pierre qui étaient cassées au pont de St Caprais, par des dalles en béton ainsi qu'à l'allongement du pontage sur la V.C 4 entre DUC et LA JOURDANIE dans le petit rayon d'un virage pour effectuer un remblai et préserver la sécurité des usagers.



A SUIVRE.....

LE CONSEIL MUNICIPAL



La commune se dote de l'application Panneau Pocket pour vous informer à tout moment.

Téléchargez l'application et reportez-vous au document joint au bulletin pour commencer à recevoir les informations communales.

Immeuble Imbert : les locataires ont emménagé

Les travaux de réhabilitation du bâtiment situé en face de l'église, anciennement boulangerie de Mr Imbert, en 3 logements sociaux se sont achevés. Ce projet, à cheval sur deux mandatures (le bien a été acquis lors de la précédente municipalité sous l'égide du maire Jean-Paul Pradines), a été le trait d'union entre deux générations d'élus partageant une vision commune : la dynamisation et la revitalisation du centre-bourg de notre village., était.

Depuis septembre 2023 les appartements sont loués à 3 jeunes familles avec enfants comme cela était souhaité par la municipalité. Malgré la conjoncture et les crises successives, les retards de travaux et autres avenants, le budget initialement prévu a été tenu, avec rigueur et vigilance.



Aménagements de la rue de l'église



Le budget du parvis de l'église compris dans les travaux sera réaffecté au projet futur de la rue de l'église, car les travaux Imbert ont mis à jour des canalisations pluviales vétustes et inadaptées et l'enfouissement des réseaux Enedis et télécom ont fini de détruire la chaussée. La réfection de cette rue devenait inévitable. Un chantier finit, un autre commence !

Le chantier débutera en janvier. Une partie du réseau pluvial sera refait à neuf et l'autre partie du réseau sera chemisé. La chaussée aura un caniveau central en pavés, les mêmes pavés seront utilisés pour le parvis de l'église.

Infos Municipales

Un budget a été alloué et des subventions ont été octroyées. Le coût hors taxes estimé du projet est de 124 517 €, nous percevrons 43 581 € de subventions de l'Etat dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), 40 538 € de l'agglomération d'Agen pour sa compétence EP (réseaux d'eaux pluviales), 8 466 € d'amende police, une aide départementale affectée à la sécurité routière. Le reste à charge est autofinancé par la commune soit 31 932 €.

Ces travaux entraîneront des changements en matière de sécurité routière notamment. La rue de l'église deviendra un sens unique, de la mairie à l'église et sera limitée à 30 km/h. Des espaces végétalisés seront créés le long de la route et autour du parvis. Une place de parking réservée aux personnes handicapées sera matérialisée contre le cimetière pour en faciliter l'accès par la rue.

La route de Duc rénovée



Notre réseau de voirie nécessite un entretien constant et coûteux. Des zones aux problèmes récurrents sont ciblées sur la commune, où les ruissellements des eaux et les coulées de boues font des ravages sur les chaussées bitumées. C'est le cas à Duc à l'intersection de la route de Duc et du chemin de Duc. L'entreprise locale mandatée, Delbes travaux publics a raclé et nivelé les abords de chaussée, refait le revêtement bicouche, créé une tranchée et posé un caniveau pour empêcher les eaux de pluies d'altérer la chaussée. Les travaux s'élèvent à 15 405 €.

Infos Municipales

Des réparations nécessaires route de Sauvagnas

Les importants cumuls pluviométriques des derniers mois ont mis à mal notre voirie : fossés qui débordent, buses d'évacuations bouchées, ravinement de l'eau sur la chaussée. Notre village si plaisant est fait de vallons, dont les pentes inondent les contrebas et alimentent des cuvettes, tout cela sur sol argileux. Ça ruisselle, ça bouge et ça stagne. Les secteurs d'impact sont très nombreux sur notre commune, et ce qui devait arriver, arriva.

Sur la route de Sauvagnas la pression hydrique a fait s'effondrer un pan de mur en pierre, fragilisant la tenue de la route. Une chicane temporaire a été installée. Le bus scolaire qui passait quotidiennement sur cette route a été détourné route de Cassou. Les camions, tracteurs et utilitaires lourds sont priés d'emprunter une autre route pour la sécurité des personnes et des biens. Nous remercions également tous les usagers de cette route de trouver un chemin alternatif afin de réduire au strict minimum les passages.



Nous avons prospecté auprès d'entreprises spécialisées dans ce type d'ouvrage, la société Crobam basée à Trentel qui officie actuellement sur les remparts de Puymirol a été choisie pour réaliser des travaux d'urgence. La solution proposée permet la reconstruction du mur en stabilisant le remblai sous la chaussée par tirant d'ancrage et par la création d'une paroi en béton projeté armé et ancré assurant le blindage du talus. Les travaux débuteront au cours du mois de janvier et la route sera fermée durant 2 à 3 semaines le temps de stabiliser le remblai et la paroi. Cet incident non prévu dans notre plan de finance grève notre budget voirie. Cela aura des répercussions sur les prochains travaux d'entretien de nos chaussées.

Le logement du presbytère



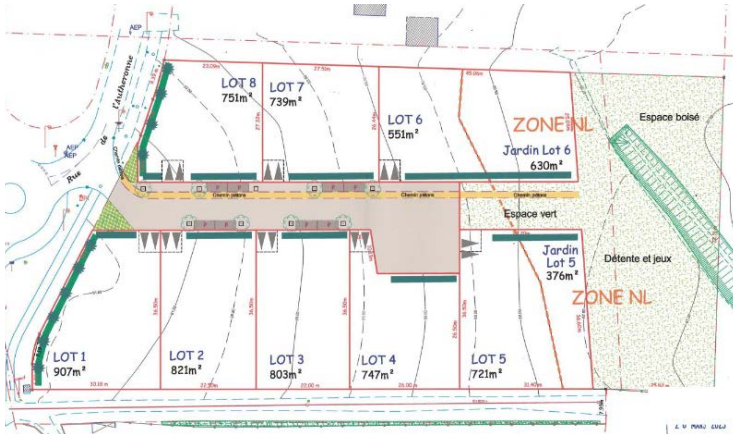
Ce logement de nouveau vacant est propriété municipale. Par conséquent nous avons entrepris des travaux de rafraîchissement, de rénovations du sol et des peintures murales. Une nouvelle cuisine, plus fonctionnelle a été installée par notre employé, le factotum Thierry Pellegrini. Ses compétences nous ont permis d'économiser des frais supplémentaires.

Infos Municipales

Le hameau de Lombréré

Comme vous avez pu le constater, un nouveau lotissement voit le jour dans notre bourg. Ce lotissement comprend 8 lots viabilisés et est porté par un investisseur privé.

Le lotissement devrait être terminé dans le 1er trimestre 2024



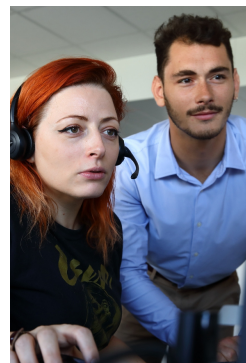
Communication de la part d'Enedis

Vous n'avez plus d'électricité ?

Nous sommes là pour vous aider
24h/24, 7j/7.

Enedis vous répond au
09 726 750 + numéro du département
ou sur

www.enedis.fr/panne-et-interruption



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

ENEDIS

Révision du SCOT et du PLUI



L'agglomération d'Agen a lancé en octobre 2023 l'élaboration de ses nouveaux documents, le SCOT et le PLUI. Ils définissent les règles d'urbanisme qui régiront notre commune. Leur conception doit s'achever en décembre 2025.

Le SCOT schéma de cohérence territoriale, est un projet politique, un projet de territoire. Il est la transposition à l'échelle locale de la loi climat et résilience définie par le gouvernement. Celle-ci prévoit de réduire de moitié l'artificialisation des sols entre 2021 et 2031 afin d'atteindre en 2050 le ZAN : zéro artificialisation nette. Ce document sert de référence pour les politiques publiques menées à l'échelle de l'agglomération agenaise. Il détermine les grands schémas en matière de tourisme, de services, d'agriculture, d'alimentation, de réseaux, de foncier, de paysage, d'économie, d'habitat, de risques et aléas, d'eau et de mobilités. Une fois les objectifs et orientations établies dans le SCOT, on décline des règles transposées dans le PLUI.

Le PLUI HD plan local d'urbanisme intercommunal formalise le projet de notre territoire pour 10 ans, en intégrant cette fois-ci la programmation de l'habitat volet "H" et la mobilité volet "D". C'est un outil réglementaire, un document unique réglementant le droit des sols de chaque parcelle publique ou privée. Il répond aux questions suivantes :

- Ou construire ?
- Que construire ?
- Quels sont les conditions de constructions
- Quels sont les sites protégés

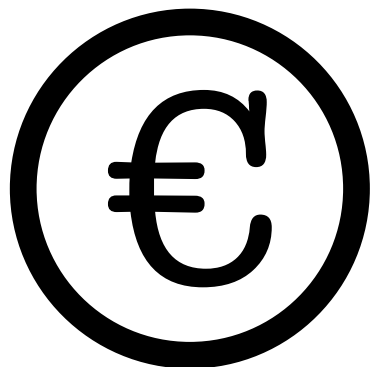
L'élaboration en cours entraîne un blocage temporaire de tous les dossiers d'urbanisme concernés par la modification du PLUI, c'est à dire les changements de zonage des parcelles ou le changement de destination d'un bâtiment en zone constructible ou habitable jusqu'à la fin de la procédure de révision. Nous espérons et nous demandons auprès des services de l'agglomération d'Agen l'avènement d'une commission dite "balai" qui permettrait de traiter les dossiers en cours avant la date de fin de révision prévue en décembre 2025.

La politique publique menée depuis plusieurs années notamment avec la loi climat et résilience retranscrite dans le SCOT et le PLUI, tend vers une sobriété de l'artificialisation des sols. A titre d'exemple, depuis le début de ce mandat, tous les changements de destination de parcelle agricole en parcelle constructive demandés par nos administrés et présentés par les services de l'agglomération ont été systématiquement invalidés par la DDT (direction départementale des territoires). Il nous est explicitement demandé de ne plus créer de nouvelles zones constructibles et de procéder à des arbitrages afin de contenir ou de réduire les zones ouvertes à l'urbanisation déjà existantes sur notre commune.

Nous souhaitons pour notre part avoir un développement démographique mesuré mais constant, afin de pérenniser notre commune par le renouvellement des générations, afin d'avoir toujours des enfants pour occuper les classes de notre école et animer la vie du village. Et nous plaiderons dans ce sens lors de l'élaboration de ces documents.

Infos Municipales

Les tarifs communaux pour 2024



Salle des fêtes : habitants de la commune 135€, hors commune 425€, gratuit pour les assos de la commune
Cimetière : 75€ le m2, 600€ le colombarium, caveau provisoire 100€ par mois avec gratuité les 2 premiers mois.

Photocopies : gratuit pour les scolaires, 0.15 cts noir et blanc, 0.50 cts couleur

Repas cantine : 3 €

Garderie périscolaire : forfait matin et soir 9 € par mois pour le 1er enfant et 6 € pour les suivants

Garderie du mercredi :

- enfants de la commune : 6 € la demi-journée et 8 € la journée pour le 1er enfant

et à partir du 2nd enfant 4€ la demi-journée et 4 € la journée

- enfants hors commune : 12€ la demi-journée et 16 € la journée pour le 1er enfant

et à partir du 2nd enfant 8€ la demi-journée et 8 € la journée

Repas cantine mercredi : 3€ pour les enfants de la commune, repas au prix coutant pour les enfants hors commune

Amendes pour dépôt sauvage : 100€

Élections européennes : Inscriptions sur les listes électorales

Les prochaines élections sont les élections européennes le 9 juin 2024, vous allez élire vos représentants au Parlement européen. Il n'y a pas de second tour.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le 6e vendredi qui précède cette élection soit avant le 26 avril 2024. Dans certaines situations ce délai est plus court. Contactez-nous.

Si vous souhaitez connaître votre situation électorale :
Rendez-vous sur la page Internet service-public.fr -
[Interroger sa situation électorale](#)



Tri des biodéchets



Conformément à la loi anti-gaspillage qui prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets en 2024, l'Agglomération d'Agen va mettre en place des solutions de tri des biodéchets alimentaires (restes d'assiettes et de préparation de repas) à partir du mois de janvier 2024. Ce déploiement va s'opérer de façon progressive tout au long de l'année à venir.

Dans notre commune le compostage des biodéchets alimentaires s'effectuera à la maison avec un composteur de 400L qui vous sera distribué par l'Agglomération d'Agen. Pour les foyers en habitat collectif une solution alternative sera proposée.

Les composteurs ainsi qu'une information "compostage à la maison" seront distribués le mercredi 7 février de 9h à 17h derrière la mairie à Saint Caprais de Lerm.

Les composteurs pourront aussi être retirés au Centre Technique de l'Agglo (950 Av. Georges Guignard, 47550 Boé) aux horaires suivants :

- du 22 janvier au 15 mars 2024 :

lundi à vendredi : 9h à 17h et samedi : 9h à 13h

- à compter du 20 mars, uniquement sur rendez vous :
mercredi 13h à 17h et vendredi 13h à 17h

Afin de vous informer le plus précisément possible, vous allez recevoir prochainement : un courrier redonnant les modalités de dotation des composteurs, L'Agglo Info spécial « La Révolution des poubelles, Acte2 » dans lequel le dispositif biodéchets sera expliqué dans le détail, des guides vous accompagnant dans le tri de vos biodéchets alimentaires.

Collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines

15 jours environ après la distribution des composteurs, un nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères sera mis en place. Les ordures ménagères seront collectées seulement toutes les 2 semaines.



Collecte des sapins

Dans le cadre des actions de prévention et de réduction des déchets, un point d'apport situé au parcours de santé est à votre disposition pour y déposer vos sapins (sans seau plastique) jusqu'au 21 janvier.

Les sapins seront broyés le mercredi 7 février de 8h30 à 12h. Vous pourrez ensuite venir récupérer les copeaux de bois afin de réutiliser votre sapin pour du paillage ou en compost.



Gestion des déchets verts : quelques rappels



Les déchets verts sont les déchets biodégradables issus des restes de végétaux provenant de la taille et de l'entretien des espaces verts.

Quelles solutions pour vos déchets verts :

- Adoptez les écocistes : compostez vos déchets ou réalisez le mulching de votre pelouse
- Apport direct en déchèterie : portez vos déchets à la déchèterie dans le coffre de votre voiture ou dans une petite remorque. C'est gratuit !
- Location de bennes de 6 à 30 m³ pour le transport des déchets issus de gros travaux de jardinage : l'Agglomération livre et loue les bennes pour 48h (service payant). La location s'effectue auprès du Centre Technique de l'Agglomération.
- Broyage gratuit des branches à domicile pour tous les habitants, sur rendez-vous au printemps : du 21 mars au 21 juin et en automne : du 21 septembre au 21 décembre. Prenez rendez-vous auprès des services de l'Agglomération et les membres des associations partenaires se déplaceront.

Pour toutes ces démarches : tél : 0 800 77 00 47

Des capteurs de température sur le territoire de l'agglomération

Dans le cadre du réchauffement climatique et afin d'identifier les îlots de chaleur, l'Agglomération d'Agen a décidé d'installer début Juillet 2023 des capteurs de mesure de température sur l'ensemble de son territoire. Il y aura une station par commune, située en centre bourg/ville afin de mesurer les températures en milieu plutôt « bâti » ainsi que 2 stations de référence (en milieu plutôt non bâti) qui permettront d'étalonner et de contextualiser l'effet îlot de chaleur. Ces capteurs seront installés à environ 2m / 2.5m de hauteur sur des lampadaires de l'éclairage public (compétence et propriété Agglo). Ils sont alimentés de façon autonome grâce à des cellules photovoltaïques.

L'objectif de ces mesures est également, le cas échéant, de mettre en évidence les « bonnes pratiques » en identifiant des îlots de fraîcheur dans des centres bourgs où les aménagements reposent sur de la végétalisation ou d'autres dispositifs (ombrage, présence d'eau, revêtements clairs ...).

L'Agglomération d'Agen sera accompagnée d'un cabinet expert dans le domaine de la qualité de l'air afin que les données soient traitées, analysées et que des préconisations soient émises afin d'améliorer les résultats. Ces données permettront, dans le temps, de mesurer l'efficacité des aménagements réalisés et des politiques publiques menées.

Toutes ces analyses seront progressivement mises à disposition du public sur le site web de l'Agglomération d'Agen dès la création d'une page dédiée.



Infos Agglo

SE DEPLACER EN VELO : TEMPO VELO

Pour vous déplacer sur le territoire de l'Agglomération d'Agen selon vos besoins et envies, découvrez les trois services Tempo Vélo : Tempo Vélo - Location moyenne et longue durée, Tempo Vélo libre-service électrique et Tempo Vélo - Parking vélo sécurisé.

Location moyenne et longue durée

Pratique, électrique, écologique et économique c'est sûrement le moyen de se déplacer idéal !

Alors n'hésitez plus et venez réserver votre vélo à assistance électrique pour une journée, une semaine, un mois ou six mois.



Libre-service électrique

Tempo Vélo libre-service vous permet de vous déplacer sur le territoire de l'Agglomération d'Agen en toute liberté, 24h/24 et 7j/7.

Profitez d'un parc de 16 stations et de 80 vélos à assistance électrique sur les communes d'Agen, Bon-Encontre, Le Passage d'Agen et Pont-du-Casse.

Téléchargez l'application Tempo Vélo sur l'[App Store](#) ou sur le [Play Store](#).



Parking vélo sécurisé

Situé à la gare d'Agen, il vous permet de stationner votre vélo en toute sécurité

Les tarifs sont les suivants :

- 36€ pour une durée de 12 mois à régler par chèque pour les non abonnés au réseau
- 24€ pour une durée de 12 mois à régler par chèque pour les abonnés ou personnes possédant un titre de transport public urbain ou ferroviaire
- Un dépôt de garanti de 10€ en cas de non retour du badge

Besoin de compléments d'information ?

- rendez-vous à l'agence commerciale TEMPO (en gare d'Agen)

- par téléphone au 05 53 58 90 10

- par email : tempobus@keolis.com

site internet : www.tempobus.fr

Infos Agglo



Covoiturage dans l'Agglo : COVOIT'AGEN



Passager

Qu'est-ce que j'y gagne ?



Conducteur

J'économise sur mon trajet
Mon trajet me coûte 0,50 € quand je circule dans la deuxième couronne de l'Agglomération d'Agén. 1,40€ dans la première couronne*.

Je choisis mes horaires
L'application me propose plusieurs options en fonction de mes horaires de travail et des adresses domicile, travail.

Je suis serein
En cas d'annulation, l'application me propose une garantie retour**.



Je gagne de l'argent à tous les coups

En proposant tous mes trajets du quotidien sur l'application, je peux gagner jusqu'à 80€ par mois voire plus !

Je diminue mon bilan carbone
Si je prends un passager, je divise par 2 mon empreinte carbone.

Je partage mon trajet
Je peux échanger avec mon passager et même partager les blagues les plus nulles de mon répertoire.

* Si le trajet est supérieur à 20 km, un montant de 0,10 €/km est ajouté au prix fixe. ** Selon les CGV.



Comment ça marche ?

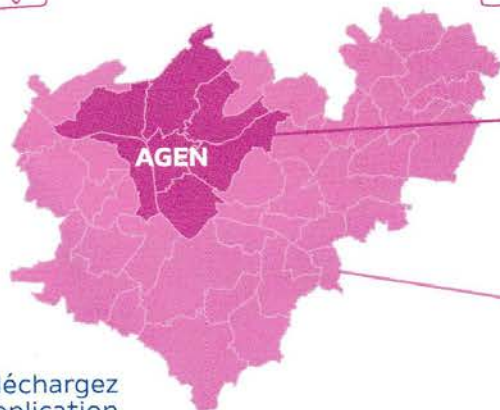
1 Téléchargez
l'application de votre service Covoit'Agén. Sur Appstore et Playstore

2 Inscrivez-vous
Créez votre compte. Renseignez vos adresses de travail et de domicile ainsi que vos horaires.

3 Choisissez votre profil
Conducteur, passager ou les deux en devenant alternant.

4 Validez votre trajet
Une fois validé, laissez vous guider.

5 Voyagez ensemble
jusqu'à votre destination.



Pour un trajet dans la première couronne

Agén, Le Passage-d'Agén, Boé, Bon-Encontre, Pont-du-Casse, Foulayronnes, Colayrac-St-Cirq

- Le passager paie son trajet 1,40 €
- Le conducteur gagne 2 € par passager

Pour un trajet dans la deuxième couronne

- Le passager paie son trajet 0,50 €
- Le conducteur gagne 2 € par passager

Téléchargez l'application



Le coup de pouce

L'Agglomération d'Agén finance une partie de vos trajets :

- 0,60 € par passager dans la première couronne
- 1,50 € par passager dans la deuxième couronne

Besoin de plus d'infos ?

- Rendez-vous à l'agence commerciale TEMPO à la gare d'Agén
- Sur notre site internet www.tempobus.fr
- Par téléphone 05 53 48 90 10 - Par mail tempobus@keolis.com



C'est quoi une MAM ?

La **Maison d'Assistants Maternelles** « À Petits Pas » est un local adapté qui accueille les enfants de deux mois et demi à trois ans, encadrés par deux nounous, Johanna et Séverine. La MAM peut accueillir huit enfants à temps plein.

La MAM représente un lieu de vie et de développement pour les tout petits qui grandissent à leur rythme.

Pour que chaque enfant progresse en fonction de ses capacités et de son âge, de nombreuses activités sont organisées au quotidien (musique, lecture, coloriage, peinture, gym, balades...).

Nous souhaitons que chaque enfant puisse découvrir avec plaisir leurs capacités motrices, cognitives, sociales et affectives.

Chaque événement est fêté à la MAM : les anniversaires, les fêtes traditionnelles comme Halloween, qui cette année a été particulièrement riche en sucreries, merci aux habitants de la commune pour leur générosité et leur accueil chaleureux pour nos « petits pas » .

Le prochain événement à la MAM, sera la venue du Père Noël, lors de notre traditionnel apéritif dînatoire prévu le vendredi 15 décembre à 18h à la salle des fêtes de Saint Caprais où nous serons tous réunis, enfants et parents.

La MAM "A Petits Pas" est un lieu où l'esprit familial demeure du fait entre autres de son petit effectif qui permet de créer un lien important avec les enfants mais aussi avec leurs parents.

Infos : Plusieurs places vont se libérer pour la rentrée 2024. Nous ouvrons les inscriptions dès aujourd'hui alors n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou nous rendre visite à la MAM afin de nous rencontrer et visiter notre beau local.

Johanna : 06 60 93 73 96

Séverine : 06 69 51 04 64



Le club de la BONNE HUMEUR



Le Club de la Bonne Humeur a repris toutes ses activités au 1^{er} septembre.

Un beau voyage à St Emilion programmé au 14 octobre avec Combedouzou Voyages nous a laissé de beaux souvenirs. La visite de l'église monolithe creusée dans le roc a impressionné tout le monde: pas de pelle mécanique au XII siècle !!! Imaginons le dur labeur des ouvriers...

L'après-midi, visite des caves souterraines du Cloître des Cordeliers où est élaboré et conservé leur Crémant.

Le 3 décembre, notre loto a été une réussite. Merci aux participants.

L'Assemblée Générale se tiendra à la salle des fêtes de Saint-Caprais de Lerm **le vendredi 12 janvier**.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.





LA BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque vous rappelle qu'avec votre adhésion (5€ par an), vous avez accès gratuitement à l'offre numérique de la médiathèque départementale qui comprend la possibilité de :

- visionner des films (4/mois), de lire des livres électroniques ou des BD (4/mois également),
- lire la presse en illimité qu'elle soit régionale hebdomadaire ou mensuelle.

Vous pourrez également écouter de la musique, voir des concerts, avoir accès au catalogue de la philharmonie de Paris et à des partitions de tous styles musicaux.

L'offre permet aussi d'accéder à des ressources pour l'auto-formation dans des domaines très variés tels que les beaux arts, l'informatique, les langues, le soutien scolaire, la cuisine....

De plus, une offre de contenus multimédia est proposée aux élèves parents et enseignants. Pour pouvoir en bénéficier, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque où il vous sera fourni vos codes d'accès et le mode d'emploi.

Nous sommes ouverts **tous les mardi de 15h30 à 18h30** pendant la période scolaire et **le samedi matin de 9h30 à 12h30** et nous vous attendons nombreux petits et grands pour vous faire découvrir cette offre et notre lieu si vous n'y êtes jamais venu.

La compagnie de théâtre ANOMALIQUES

La compagnie professionnelle de théâtre Anomaliques, née il y a 13 ans à Toulouse, a finalisé son ancrage administratif en Lot et Garonne.

Le 16 juin, les enfants de l'école de Saint Caprais de Lerm ont pu assister à la répétition générale du spectacle : "Conte salé" qui était en résidence de répétition à la salle des fêtes, avant de partir sur les routes de l'Occitanie et de revenir au festival de St Amand, le 13 août 2023, dans le séchoir du 909 de Castelculier.

Le 10 novembre 2023 à Pont-du-Casse, en partenariat avec le groupe amateur d'improvisation de l'Escalier Qui Monte d' Agen, la compagnie a participé à la soirée « Le Bégaiement s'improvise », dans le cadre de la Journée Mondiale du Bégaiement qui s'inscrit dans la tournée de l'Impro Tour, sur toute la France.

La compagnie ayant intégré différents dispositifs éducatifs (convention éducative pour le PassCulture, action nationale d'éducation artistique Théa), elle sera présente pour l'année scolaire 2023/2024 sur différentes écoles et collèges du département afin de proposer aux élèves des ateliers de théâtre en lien avec des pièces contemporaines, dont le spectacle "A Table" de la compagnie.

La compagnie reste à la disposition des associations de St Caprais de Lerm et des communes voisines pour nous joindre à des événements.

Nous pouvons proposer des stages de découverte théâtre (improvisation, expression corporelle, masque, écriture théâtrale, marionnette, clown, etc.) pour les enfants ou adultes, ainsi que des interventions sur des événements (maquillage artistique, déambulation sur échasses, scénettes pour événement éphémère, animation de fête familiale, mariage, baptême, anniversaire, etc.)

La Compagnie Anomaliques, cultivatrice d'idées, est ici et maintenant pour valoriser et éveiller la créativité dans nos maisons, nos jardins, nos forêts, nos fermes, nos espaces publics, nos vies...

contact : cie.anomaliques@gmail.com et 06 63 70 52 58
site: <http://anomaliques.com/>



Soirée conférence - Jacques Sirat



La bibliothèque a organisé une soirée conférence en présence de Jacques Sirat, cyclo nomade le vendredi 17 novembre à 20h30 à la salle des fêtes du village.

A chacun de ses retours en France, il rapporte des images magnifiques des paysages traversés et des souvenirs des rencontres faites lors de ces voyages. Lors de sa venue, Jacques Sirat nous a fait découvrir son dernier périple en Amérique du Sud. Le reportage photos qu'il a réalisé comme lors de chacun de ses voyages raconte trois années d'aventures "cyclonomades".



LES SPORTIFS de ST CAPRAIS



Un nouveau départ pour l'association des Sportifs de Saint-Caprais de Lerm avec de nouvelles activités sportives et de loisirs ouvertes au plus grand public.

Deux concours nocturnes de pétanque se sont déroulés le 29 juillet et le 26 août où de nombreux boulistes se sont rencontrés et ont partagé un agréable moment de convivialité. Suivi du loto organisé le dimanche 10 décembre à la salle des fêtes du village qui a connu un vif succès et qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Les plus chanceux ont été récompensés par de très beaux lots. Cet événement a permis d'obtenir des recettes pour la réalisation de futurs projets.

A vos agendas ! Nous organiserons un concours de ping-pong qui se déroulera à la salle des fêtes le 17 février, une marche éco-responsable en partenariat avec la mairie le 21 avril, un tournoi de football en salle ainsi que de nouveaux concours de pétanque, dont les dates vous seront précisées ultérieurement.

Alors à vos starting-blocks, à vos marques, prêts, partez ! Les bénévoles sont les bienvenus afin que la course continue...

Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé de près ou de loin aux manifestations et vous attendons très nombreux avec cette belle énergie dont vous faites preuve !



La Vie au Village - Le coin des Associations -

COMITE DES FETES

Marché gourmand du 30 juin

C'est tout juste incroyable !!!!

Vous étiez encore très nombreux vendredi soir **30 juin**, une belle réussite ! c'était une soirée géniale avec beaucoup d'ambiance.

Nous tenons à remercier MR BANG, super duo qui nous a régalé par leurs reprises de chansons, LOVELY JANE, un duo qui s'est produit pour la 1ère fois dans notre village un super moment plein de légèreté, DJ MICHAEL qui a mis le feu encore une fois, les invités ont adoré se déhancher sur sa musique et tous les EXPOSANTS dont les propositions culinaires étaient parfaites et exquis.

Un grand merci aux bénévoles !



Petit retour sur le concours de belote organisé le **29 septembre**...

Vous avez répondu présents, avec 16 équipes à se disputer la victoire et se fut assez serré !!! BRAVO aux vainqueurs qui ont gagné un jambon et du vin. Et bien sûr que serait une soirée belote sans soupe à l'oignons.

On espère vous voir encore plus nombreux pour la prochaine soirée belote !



Course de trottinettes

Une course de trottinettes endiablée s'est déroulée le **samedi 30** septembre dans le village de la commune afin de succéder au grand vainqueur de l'année dernière.

Les BANDAS au Rendez-vous !



Les bandas de Layrac ont mis le feu dans la cour de l'école lors du repas de la fête du village.

De la joie, de la bonne humeur, des sourires, du partage, de l'ambiance, un week-end INOUBLIABLE !



- La Vie au Village -

GARDERIE de ST-CAPRAIS DE LERM

GRANDE PREMIERE !

« TOUS LES HEROS NE PORTENT PAS DE CAPES »

En fin d'année scolaire 2022-2023, les enfants de la garderie ont eu la SURPRISE de voir arriver un camion de pompiers de la Sauvetat-de Savères avec à son bord 2 pompiers, le lieutenant Viannay Eloi et le caporal Kroft Yohann et dans une voiture du SDIS le caporal Bourdon Mathilde.

Après plein d'activités tout au long de l'année sur le thème de la nature, de la forêt avec des dessins sur la forêt en feu et la construction de camions de pompiers, ils ont participé avec Isabelle et Michèla à l'intervention de nos Hommes du feu.

Intervention théorique accessible aux enfants et surtout autour du camion, les enfants ont découvert un camion Citerne Feux de Forêts, véhicule tout terrain qui permet aux sapeurs-pompiers de lutter contre tout type de feux d'espaces naturels comme les feux de forêt. Les enfants ont revêtu la tenue de pompiers avec le casque (Trop belle !!! trop grande !!! trop lourde !!!) pour tenir la lance d'incendie permettant de projeter de l'eau ou de la mousse pour éteindre le feu.

Cet apprentissage a été un moment extraordinaire pour nos futures recrues car nous savons bien que le métier de pompier est souvent l'un des premiers cités par les enfants lorsqu'ils se projettent dans leur avenir.

Pour remercier nos Héros du jour de leur intervention, nous avons pris avec les enfants et Mme le Maire un petit-déjeuner pour prendre des forces pour l'exercice physique en extérieur autour du camion.



- La Vie au Village - Bien être - Séniors

L'ASEPT - MIEUX MANGER ET BIEN BOUGER

Le mardi 21 novembre 2023 vient de clôturer un programme de six ateliers organisé par l'ASEPT et animé par Céline pour comprendre l'intérêt d'associer de bonnes habitudes alimentaires à une activité physique régulière. Les participants très satisfaits ont été sensibilisés à de nouvelles pratiques nutritionnelles pour assurer un bon équilibre alimentaire et physique. Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels.

L'aventure continue...

Du mardi 23 janvier 2024 au mardi 19 mars 2024 de 10h à 11h30 :

- ATELIERS FORM'BIEN ETRE - Le plaisir de sentir son corps et de le guider afin d'obtenir un mieux-être autour de 5 thèmes : Respiration, Posture, Souplesse, Gestion du stress, Sommeil.

Du mardi 02 Avril 2024 au mardi 04 Juin 2024 de 10h à 11h15 :

- ATELIERS YOGA DU RIRE – Développer une attitude positive et libérer les tensions.



Leurs ateliers sont gratuits, ouverts à tous les séniors, leurs dates et programmes se trouvent sur le site de l'ASEPT Lot-et-Garonne ou afficher à la mairie. S'inscrire directement sur le site.



Salle des fêtes pour les Séniors

STAGE DE PREVENTION ROUTIERE DES SENIORS

Jeudi 7 Décembre 2023 a débuté le premier stage SECURITE ROUTIERE entièrement gratuit assuré par l'Association des Ecoles de Conduite du Lot-et-Garonne (AEC47) partenaire de Prévention MAIF. Six personnes âgées de plus de 60 ans étaient présentes de 13h45 à 17h00 pour un stage de rafraîchissement des connaissances en matière de conduite et code la route.

Si vous êtes intéressés pour un futur stage : Possibilité d'inscription à la mairie.



- La Vie au Village -



PANIER GOURMAND



Nous offrons pour la 3^e année à certains de nos aînés, un panier gourmand toujours très apprécié pour de nombreuses raisons.

Il s'agit d'une composition de produits alimentaires de toutes sortes (sucrés ou salés, fruits séchés, bio....) plus ou moins luxueuses et originales avec une fleur pour les dames.

Le plaisir d'apporter cette composition nous permet un échange chaleureux et amical avec nos aînés pour l'arrivée de la nouvelle année.



PREMIERE EDITION JOURNEE DE L'ARBRE

A l'initiative de l'agglomération d'Agen, un événement majeur dédié à la préservation de notre environnement et à la célébration de la nature a été célébré.

Les 24 et 25 novembre, les terres de l'Agglomération d'Agen se sont parées de nombreux arbres, source de vie. En absorbant le dioxyde de carbone de l'air, les arbres libèrent de l'oxygène essentiel à la survie de nombreuses espèces y compris l'espèce humaine.

Notre commune a choisi un tilleul, qui a été planté par les enfants de la garderie le mercredi 6 décembre 2023 près de la classe de maîtresse Emilie.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Cette année, la cérémonie du 11 novembre a été marquée par la présence de nombreux enfants de la commune, des enseignantes, et nous tenions à remercier l'ensemble des personnes présentes fidèles aux cérémonies de commémoration.

Il faut souligner que nous avons initié en collaboration avec les enseignantes une demi-journée de présentation et de sensibilisation réalisée par M SANTINI Capitaine de l'Armée de l'Air et de l'Espace et actuellement réserviste au sein de la Délégation Militaire Départementale.

L'idée était de présenter et de préparer les élèves à la cérémonie du 11 Novembre et de leur expliquer sa signification. M SANTINI a su capter l'attention des enfants et adapter son propos à l'âge de nos élèves.

Nous espérons vivement que ce travail de mémoire sera renouvelé car enfants et enseignantes étaient satisfaits de cet échange.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



BIZE Ligeïa le 20 juillet 2023
COMBA Lise le 7 août 2023
SAINT CRIQ Adèle le 31 octobre 2023



Toutes nos félicitations aux heureux parents

MARIAGES - PACS



SEBTI Yassine et RAFA Nora (mariage) le 31 octobre 2023
TOURMENTE Guillaume et SOLER Cécile (PACS) le 8 décembre 2023



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

DECES



MARCHAND née NAUD Dominique le 18 juillet 2023
DUPLANTIER Georges le 18 août 2023
MERCADIE née GOMES DE OLIVEIRA Nathalie le 26 octobre 2023



Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

LES PROCHAINES DATES A RETENIR

Dimanche 14 janvier 2024 Vœux du Maire
Samedi 17 février 2024 Tournoi de ping-pong (Les Sportifs de Saint Caprais de Lerm)
Samedi 9 mars 2024 Carnaval (Saint Caprais de Lerm - APE -)
Samedi 23 mars 2024..... Fête de la bière (Comité des fêtes)
Lundi 1er avril 2024 Chasse aux œufs (Saint Caprais de Lerm - APE)
Dimanche 21 avril 2024 Marche éco-responsable (Association Sportive - Mairie)
Vendredi 3 mai 2024 Marché aux fleurs sur les 2 communes (APE)
Dimanche 5 mai 2024 Matinée découverte du cirque/repas paëlla à Saint Caprais de Lerm/
pétanque/chasse aux trésors (APE)
Vendredi 14 juin 2024 Fête du RPI à Sauvagnas (APE)
Vendredi 5 juillet 2024 Marché gourmand (Comité des fêtes)